

RC-1/2 : Composition des régions PIC

La Conférence des Parties,

Notant que le paragraphe 5 de l'article 5 de la Convention dispose que les régions considérées aux fins de la procédure PIC sont définies dans une décision devant être adoptée par consensus par la Conférence des Parties à sa première réunion,

Notant la décision INC-6/1, dans laquelle le Comité de négociation intergouvernemental a adopté des régions PIC provisoires aux fins de l'application des dispositions provisoires relatives à l'application de la procédure PIC en attendant que la Conférence des Parties adopte officiellement, par consensus, à sa première réunion, une liste de pays regroupés par régions aux fins de la procédure PIC,

Prenant note des options proposées pour examen par le Comité de négociation intergouvernemental à sa neuvième session au sujet de la composition des régions PIC,

Tenant compte de la répartition géographique actuelle des Parties à la Convention,

Considérant que les sept régions PIC provisoires indiquées dans la décision INC-6/1 ont répondu aux besoins de la procédure PIC provisoire,

Considérant qu'une approche fondée sur les régions utilisées aux fins de la procédure PIC provisoire permettrait de faire fond sur les progrès réalisés dans le cadre de la procédure PIC provisoire et faciliterait le passage à la procédure PIC de la Convention,

Décide d'adopter les régions et les listes de pays figurant dans l'annexe à la présente décision en tant que régions PIC exclusivement aux fins du paragraphe 5 de l'article 5 de la Convention.

Annexe

Régions PIC²

Afrique

Afrique du Sud *	Jamahiriya arabe libyenne *
Algérie	Kenya
Angola	Lesotho
Bénin *	Libéria
Botswana	Madagascar
Burkina Faso *	Malawi
Burundi	Mali *
Cameroun *	Maroc
Cap-Vert	Maurice
Comores	Mauritanie
Congo	Mozambique
Côte d'Ivoire *	Namibie
Djibouti	Niger
Égypte	Nigeria *
Erythrée	Ouganda
Ethiopie *	République centrafricaine
Gabon *	République démocratique du Congo
Gambie *	République-Unie de Tanzanie *
Ghana *	Rwanda *
Guinée *	Sao Tomé-et-Principe
Guinée-Bissau	Sénégal *
Guinée équatoriale *	Seychelles

² Les pays pour lesquels la Convention de Rotterdam était entrée en vigueur au 20 septembre 2004 sont indiqués par un astérisque dans les listes ci-après.

Sierra Leone
Somalie
Soudan
Swaziland
Tchad *

Togo
Tunisie
Zambie
Zimbabwe

Asie

Bangladesh
Bhoutan
Brunéi Darussalam
Cambodge
Chine
Inde
Indonésie
Iran (République islamique d')
Japon *
Kazakhstan
Malaisie *
Maldives
Mongolie *

Myanmar
Népal
Pakistan
Philippines
République de Corée *
République démocratique populaire lao
République populaire démocratique de Corée *
Singapour
Sri Lanka
Thaïlande *
Timor-Leste
Viet Nam

Europe

Albanie
Allemagne *
Andorre
Arménie *
Autriche *
Azerbaïdjan
Biélarus
Belgique *
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie *
Chypre
Croatie
Danemark *
Espagne *
Estonie
Fédération de Russie
Finlande *
France *
Géorgie
Grèce *
Hongrie *
Irlande
Islande
Israël
Italie *

Lettonie *
L'ex-République yougoslave de Macédoine
Liechtenstein *
Lituanie *
Luxembourg *
Malte
Monaco
Norvège *
Pays-Bas *
Pologne
Portugal
République de Moldova
République tchèque *
Roumanie *
Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord *
Saint-Marin
Saint-Siège
Serbie et Monténégro
Slovaquie
Slovénie *
Suède *
Suisse *
Turquie
Ukraine *

Amérique latine et Caraïbes

Antigua-et-Barbuda
Argentine *
Bahamas
Barbade
Belize
Bolivie *

Brésil *
Chili
Colombie
Costa Rica
Cuba
Dominique

El Salvador *
 Equateur *
 Grenade
 Guatemala
 Guyana
 Haïti
 Honduras
 Jamaïque *
 Mexique
 Nicaragua
 Panama *

Paraguay *
 Pérou
 République dominicaine
 Sainte-Lucie
 Saint-Kitts-et-Nevis
 Saint-Vincent-et-les Grenadines
 Suriname *
 Trinité-et-Tobago
 Uruguay *
 Venezuela

Proche-Orient

Afghanistan
 Arabie saoudite *
 Bahreïn
 Emirats arabes unis *
 Iraq
 Jordanie *
 Kirghizistan *
 Koweït

Liban
 Oman *
 Ouzbékistan
 Qatar
 République arabe syrienne *
 Tadjikistan
 Turkménistan
 Yémen

Amérique du Nord

Canada *

Etats-Unis d'Amérique

Pacifique Sud-Ouest

Australie *
 Fidji
 Iles Cook
 Iles Marshall *
 Iles Salomon
 Kiribati
 Micronésie (Etats fédérés de)
 Nauru

Nioué
 Nouvelle-Zélande *
 Palaos
 Papouasie-Nouvelle-Guinée
 Samoa *
 Tonga
 Tuvalu
 Vanuatu